



# PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE Électricien en basse tension (opérations complexes)

Habilitations visées :

**B1, B1V B2, B2V, B2V Essai, BC, BR, BE Manœuvres de consignation**

Prévention :  
Articles L4111-1 à L4154-4 du code du travail

Risque électrique :  
Articles R4544-1 à R4544-10 du code du travail

Opérations électriques :  
Norme NF C 18-510

Formation à la sécurité :  
Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du code du travail

## FORMATION EN PRESENTIEL

### Public

- Opérateurs assurant des opérations d'ordre électrique ou en charge de diriger ces travaux.

- Personne assurant la direction effective des travaux électriques ou non, des consignations électriques, opérations dites générales, chargée de diriger ou d'effectuer des manœuvres sur des installations électriques.

### Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable :

- d'interventions ou travaux sur les ouvrages et les installations électriques
- de connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique
- d'intégrer la prévention dans l'organisation du travail,
- de mettre en oeuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur
- de connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

### Prérequis

Aptitude médicale

Etre qualifié en électricité pour les opérations visées par ce programme

Etre capable de comprendre les instructions de sécurité

### Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour les modalités organisationnelles à adapter au handicap.

### Durée

14 à 28 heures (2 à 4 jours) selon le nombre de stagiaires à former et à évaluer et s'il s'agit d'une formation initiale ou recyclage.

Tarif \*Nous consulter

## CONTENU

### Module « Tronc commun » :

- Distinction des grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, intensité, tension, résistance, puissance...
- Effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution, de brûlures...)
- Nom et limites des différents domaines de tension, reconnaissance de l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Identification des zones d'environnement et de leurs limites
- Principe de l'habilitation et définition des symboles d'habilitation (lecture et exploitation du contenu d'un titre d'habilitation)
- Prescriptions associées aux zones de travail et rôle de chacun des acteurs
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et déroulement des opérations de vérification d'absence de tension
- Equipements de protection collective et leurs fonctions
- Equipements de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Reconnaissance des zones de travail ainsi que les signalisations associées (équipements de protection collective et leur fonction)
- Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Procédures, consignes et conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

### Module « BE Manœuvre de consignation – Manœuvres en basse tension »

### Module « BR – Interventions BT générales »

### Module « BC – Consignation en basse tension »

### Module « B1 B2 B1V B2V B2V Essai – Exécutant et Chargé de travaux hors tension »

(Programmes complets sur demande)

### Interventions théoriques & pratiques

- Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, mises en situation, QCM

### Formateur

En vue de garantir des apprentissages adaptés, nos formateurs en prévention des risques professionnels disposent de solides expériences métier attestées par

## ORGANISATION

### ➤ Limite d'effectif

Maximum : 12 participants

### ➤ Moyens pédagogiques et techniques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, exposés théoriques, étude de cas concrets, quizz en salle  
Attention : La formation pratique exige la disponibilité des installations électriques.

Equipements à mettre à disposition par le client (formation intra) :

Local électrique, armoire à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension en basse tension, EPI et équipements de protection (obstacle, nappe, tapis, tabouret, ballisage...), outillage et matériels électroportatifs (dont VAT), équipements à mettre hors service (moteur, machine...) pour les opérations de consignation, équipements permettant un dépannage et une connexion (pour les interventions).

Chaque stagiaire doit être équipé de ses EPI personnels.

### ➤ Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Formulaire d'évaluation de satisfaction de la formation. L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées.

- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

Validation : La validité est temporaire.  
Habilitation annuelle de l'employeur et durée de validité des composantes acquises de 3 ans